

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 010692 – AFR 27/006/01

Action complémentaire sur l'AU 267/01 (AFR 27/003/01 du 22 octobre 2001) et sa mise à jour (AFR 27/004/01 du 23 octobre 2001)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES DE MAUVAIS TRAITEMENTS / PRISONNIER D'OPINION / DÉTENTION AU SECRET

GAMBIE

Mohamed Lamine Sillah, secrétaire général de la structure de coordination d'Amnesty International en Gambie

Moudou Manneh, homme politique, membre de l'opposition

Personnes détenues :

plus de 20 membres de l'*United Democratic Party* (UDP, Parti démocratique unifié), un parti d'opposition

Londres, le 25 octobre 2001

Moudou Manneh a été libéré sans inculpation dans la soirée du 23 octobre. Mohamed Lamine Sillah est toujours détenu au secret dans les locaux de la *National Intelligence Agency* (NIA, Agence nationale de renseignements). Ses avocats ont introduit une requête en *habeas corpus* (procédure permettant la comparution immédiate d'un détenu devant une autorité judiciaire, afin de contester la légalité de la détention, et de permettre ainsi une éventuelle remise en liberté).

Au moins 13 partisans de l'*United Democratic Party* (UDP, Parti démocratique unifié), un parti d'opposition, ont été interpellés aux environs du 22 octobre. Ils seraient toujours en garde à vue à Brikama et à Mansa Konko.

Dix autres sympathisants de l'UDP seraient en garde à vue dans les locaux de la NIA depuis le 15 octobre. Ils ont été arrêtés après de violents heurts entre des partisans de l'UDP et des sympathisants du parti du président Yahya Jammeh, l'*Alliance for Patriotic Reorientation and Construction* (APRC, Alliance pour la réorientation et la construction patriotiques).

Selon des informations non confirmées, certains des membres de l'UDP qui avaient été interpellés ont été remis en liberté et d'autres membres de la coalition d'opposition regroupant l'UDP, le *People's Progressive Party* (PPP, Parti populaire progressiste) et le *Gambian People's Party* (GPP, Parti du peuple gambien) ont été appréhendés.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :

– dites qu'Amnesty International estime que Mohamed Lamine Sillah est détenu uniquement en raison de son action en faveur des droits humains, et demandez instamment qu'en tant que prisonnier d'opinion, il bénéficie immédiatement d'une libération sans condition ;

– dites-vous préoccupé par les informations selon lesquelles plus de 20 sympathisants de l'*United Democratic Party* (UDP, Parti démocratique unifié) sont détenus au secret dans les locaux de la *National Intelligence Agency* (NIA, Agence nationale de renseignements) ou de la police à Brikama et à Mansa Konko, et demandez instamment qu'ils soient libérés ou inculpés sans délai d'une infraction prévue par la loi ;

– demandez instamment aux autorités de veiller à ce que Mohamed Lamine Sillah et toutes les autres personnes interpellées ne soient pas soumises à des mauvais traitements en détention et puissent entrer régulièrement en contact avec leurs proches, leurs avocats, ainsi que des organisations humanitaires et des mouvements de défense des droits humains.

APPELS À :

Président et ministre de la Défense :
Colonel (retd.) Yahya A.J.J. Jammeh
Office of the President, State House
Banjul, Gambie
Télégrammes : President Jammeh, Banjul, Gambie
Fax : + 220 227 034
Formule d'appel : *Dear President, / Monsieur le Président de la République,*

Ministre de l'Intérieur :
Honorable Ousman Badjie
Ministry of Interior
71 Dobson Street
Banjul, Gambie
Télégrammes : Interior Minister, Banjul, Gambie
Fax : + 220 201 320
Formule d'appel : *Dear Minister / Monsieur le Ministre,*

Directeur de la *National Intelligence Agency (NIA, Agence nationale de renseignements)* :
Mr Kebba Ceesay
NIA Headquarters
Banjul, Gambie
Fax : + 220 22 55 62
Formule d'appel : *Dear Mr Ceesay, / Monsieur,*

Ministre de la Justice et Procureur général :
Honorable Joseph Jof
Ministry of Justice
Marina Parade
Banjul, Gambie
Télégrammes : Justice Minister, Banjul, Gambie
Fax : + 220 225 352
Formule d'appel : *Dear Minister / Monsieur le Ministre,*

COPIES À :

Ministre des Affaires étrangères :
Honorable Babucar Blaise Jagne
Ministry of External Affairs
4 Marina Parade
Banjul, Gambie
Fax : + 220 228 060
Formule d'appel : *Dear Minister / Monsieur le Ministre,*

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de la Gambie dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 6 DÉCEMBRE 2001, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS documents
Vous pouvez également consulter le site Internet des ÉFAI : www.efai.org*